

BJ.
REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTEUN DE LA GESTION DES
CARRIERES ADMINISTRATIVES

DECRET N° 93-701 DU 29 DECEMBRE 1993
/MFPRA/DGFP/DGCA/SAV.
portant Promotion au titre de l'année 1992
de certains Inspecteurs du Trésor des
cadres de la catégorie A hiérarchie I
des Services Administratifs et Financiers
- SAF - (Trésor) en tête KUAKUA-MAKETU
(Jean Pierre)-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

/ISAS :

(/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;
(/u la loi n°021/89 du 14 Novembre 1989 portant refonte du statut
général de la Fonction Publique ;
(/u le décret n°62/426 du 29 Décembre 1962 fixant le statut commun-
des cadres de la catégorie A des SAF ;
(/u le décret n°65/170/FP-BE du 25 Juin 1965 réglementant l'avan-
cement des fonctionnaires ;

(/u le décret n°71/247 du 26 Juillet 1971 modifiant le tableau
hiérarchique des cadres de la catégorie A des SAF en ce qui concerne les
Contributions Directes, l'Enregistrement et le Trésor, abrogeant et rempla-
çant les dispositions des articles 7, 9, 10, 13, 15, 16, 21 et 22 du décret
n°62/426 du 29 Décembre 1962 ;

(/u le décret n°74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant
les dispositions du décret n°62/496/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelon-
nements indiciaires des fonctionnaires ;

(/u le décret n°85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le circuit
d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions
des situations administratives des agents de l'Etat ;

(/u le décret n°90/226 du 14 Novembre 1990 portant déblocage des
effets financiers des avancements et des révisions des situations administratives ;

(/u le décret n°93/315 du 23 Juin 1993, portant nomination du Premier
Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le décret n°93/318 du 24 Juin 1993, portant nomination des Membres
du Gouvernement ;

(/u le décret n°93/342 du 19 Juillet 1993, portant organisation des
intérim des Ministres ;

(/u l'arrêté n°2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la
solde des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 93-700 /MFPRA/DGFP/DGCA du 29 Décembre 1993
portant Inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1992 de
certains Inspecteurs du Trésor des cadres de la catégorie A hiérarchie I
des Services Administratifs et Financiers - SAF - (Trésor) ;

DECRETE :

.../...

AD

ARTICLE 1er. - Les Inspecteurs du Trésor des cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers - SAF - (Trésor) dont les noms suivent sont promus au titre de l'année 1992 au 5° échelon de leur catégorie, indice 1190 comme suit : ACC = Néant.

- KUAKUA-MAKETU (Jean Pierre) P/C du 18-12-1992 T.P.G.
- MFINA Daniel) P/C du 13-01-1992 T.P.R/KIN-KALA

ARTICLE 2. - Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo (JORC) et ~~communiqué partout où besoin sera./-~~

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

BRAZZAVILLE, le 29 Décembre 1993.

Le Ministre de la Fonction
Publique et des Reformes
Administratives



Jean Prosper K O Y O.

Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO.

AMPLIATIONS :

- JORC.....1
- DGFE/DGCA.....3
- DGFE/BST.....2
- DGB.....3
- DGCf.....3
- T.P.G.....1
- INTERESSES.....2
- DOSSIERS.....6
- SGG/BST.....3/23.-

AD